

RÈGLEMENT DU JEU CONCOURS « GRAND JEU NOËL BESCHERELLE »

Article 1 - Durée

Ce jeu concours débutera le 15/11/2018 pour se clore le 15/12/2018 à 23h30.

Il se passera en 4 phases :

- Phase 1 du 15/11/2018 au 22/11/2018 sur le thème histoire-géographie, avec des lots destinés aux adultes
- Phase 2 du 22/11/2018 au 29/11/2018 sur le thème histoire-géographie, avec des lots destinés aux enfants
- Phase 3 du 29/11/2018 au 06/12/2018 sur le thème de la langue française, avec des lots destinés aux adultes
- Phase 4 du 06/12/2018 au 15/12/2018 sur le thème de la langue française, avec des lots destinés aux enfants

Article 2 - Participation

Ce concours est gratuit, sans obligation d'achat.

Il est ouvert à toute personne physique résidant en France, à l'exception du personnel de la société éditions Hatier, ainsi que des membres de leur famille et toute personne ayant directement ou indirectement participé à la conception, la réalisation ou à la gestion du concours.

Le participant est autorisé à jouer une seule fois lors de chacune de ces 4 phases. Pour les mineurs, la participation au concours est effectuée sous le contrôle des parents ou des représentants légaux.

Article 3 - Modalités d'inscription et de participation

Ce concours est annoncé :

- sur le site Bescherelle via l'URL : www.bescherelle.com à compter du 15/11/2018
- via une newsletter envoyée aux opt-in de la newsletter Bescherelle le 15/11/2018
- sur la page Facebook Bescherelle à compter du 15/11/2018

Cette opération n'est ni organisée ni parrainée par Facebook. Les données personnelles collectées sont exclusivement destinées à la Société Organisatrice.

Pour participer au jeu concours, il suffit que le participant :

- se connecte sur le site Internet Bescherelle via l'URL : www.bescherelle.com sélectionne la rubrique « Actualités – Grand Jeu Noël Bescherelle » ; ou sélectionne l'application « Grand jeu de Noël » sur la page Facebook Bescherelle
- réponde aux quatre questions posées à choix multiples correspondant à la phase du moment où il joue ;
- enregistre ses coordonnées (nom, prénom, adresse mail)
- valide l'ensemble.

Ces formulaires interactifs devront être validés et expédiés via le site www.bescherelle.com :

- le 22/11/2018 à 23h30 dernier délai pour la phase 1, date limite pour l'enregistrement des réponses.
- le 29/11/2018 à 23h30 dernier délai pour la phase 2, date limite pour l'enregistrement des réponses.
- le 06/12/2018 à 23h30 dernier délai pour la phase 3, date limite pour l'enregistrement des réponses.
- le 15/12/2018 à 23h30 dernier délai pour la phase 4, date limite pour l'enregistrement des réponses.

Il est autorisé une participation par participant (même nom, même adresse mail) et par phase de jeu.

Article 4 - Modalités de désignation des gagnants

Il sera désigné 10 gagnants pour chacune des phases 1, 2, 3 et 4 soit 40 gagnants au total. Les gagnants seront tirés au sort parmi les participants ayant donné les 4 bonnes réponses au quiz de la phase correspondante. Les tirages au sort auront lieu par voie numérique à la fin de chaque phase. Un gagnant peut être tiré au sort plusieurs fois s'il a participé à plusieurs phases du jeu.

Article 5 - Dotations

Les 40 gagnants se verront attribuer en cadeau :

Pour les 10 gagnants de la Phase 1, au choix du gagnant :

- 1 exemplaire de l'ouvrage Bescherelle « Chronologie de l'histoire des religions » d'une valeur unitaire de 19.90€ TTC
- ou 1 exemplaire de l'ouvrage Bescherelle « Chronologie du monde contemporain » d'une valeur unitaire de 15.99€ TTC

Pour les 10 gagnants de la Phase 2, au choix du gagnant :

- 1 exemplaire de l'ouvrage Bescherelle « Mon premier atlas du monde » d'une valeur unitaire de 14.95€ TTC
- ou 1 exemplaire du jeu Bescherelle « Super Défi histoire » d'une valeur unitaire de 11.90€ TTC

Pour les 10 gagnants de la Phase 3, au choix du gagnant :

- 1 Coffret Bescherelle d'une valeur unitaire de 27.40€ TTC
- ou 1 exemplaire du livre « Dico des mots pour briller en société » d'une valeur unitaire de 17.95€ TTC

Pour les 10 gagnants de la Phase 4, au choix du gagnant :

- 1 jeu « Bescherelle Le jeu » d'une valeur unitaire de 29.90€ TTC
- ou 1 jeu « À l'origine des expressions françaises » d'une valeur unitaire de 15.95€ TTC

La valeur commerciale totale des lots est comprise entre 617.90€ TTC et 921.50€ TTC, selon les choix réalisés par les gagnants.

La valeur indiquée des lots correspond au prix public TTC couramment pratiqué à la date de rédaction du règlement, elle est donnée à titre de simple indication et est susceptible de variation.

Article 6 - Information des gagnants

Les gagnants seront informés de leur sélection à l'adresse e-mail communiquée lors du remplissage du formulaire de participation au jeu-concours.

Les Editions Hatier les contacteront par email dans la semaine suivant la clôture du jeu concours pour connaître leur adresse postale.

Il n'est pas possible d'obtenir la contre-valeur des lots en espèce ou de demander un échange contre d'autres prix. De surcroît, les lots ne sont pas cessibles. Il ne sera adressé aucun courrier, même en réponse, aux participants qui n'auront pas gagné.

Article 7 - Modalités d'obtention

Les gagnants recevront leur dotation dans un délai d'un mois après avoir renseigné leur adresse postale.

Article 8 - Acceptation du règlement

La participation au concours entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement qui est accessible dans son intégralité à l'URL suivante :

<http://www.editions-hatier.fr/contenu/reglement-cadre-jeux-concours-organises-par-les-editions-hatier>

Article 9 : Informatique et libertés – vie privée

Les informations nominatives concernant les participants sont destinées à l'usage de la Société Organisatrice et ses filiales, et notamment pour les besoins du jeu concours pour lequel ils ont participé.

Ces informations sont destinées à la Société Organisatrice et pourront être transmises à ses partenaires techniques et à tout prestataire assurant l'envoi des lots.

En cas d'accord du participant ayant coché la(les) case(s) correspondante(s) sur le bulletin de participation, les données collectées pourront être utilisées à des fins promotionnelles ou publicitaires (notamment newsletter) par la Société Organisatrice et ses filiales et, le cas échéant, ses partenaires.

Conformément à la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données collectées à l'occasion du jeu concours. Les participants peuvent exercer ce droit par demande écrite adressée à la Société Organisatrice à l'adresse visée à l'article 1 du présent règlement.

Les participants disposent également d'un droit d'inscription à la liste d'opposition à la prospection téléphonique qui pourra être exercé au moment où ils complètent le formulaire d'inscription en cochant la case spécifique.

Annexe : questionnaire

phase 1	HIST GEO - LOTS PARENTS	a)	b)	c)
question 1	Comment appelle-t-on une étendue d'eau salée isolée de la mer par un monticule de sable ou une barrière de corail ?	une lagune	une baie	une flaque
question 2	Quelle est la capitale de la Finlande ?	Copenhague	Oslo	Helsinki
question 3	À l'issue de quelle célèbre bataille Vercingétorix a-t-il rendu les armes à César ?	Gergovie	Alésia	Bourges
question 4	À quelle date est assassiné l'archiduc François-Ferdinand à Sarajevo ?	28 avril 1913	15 octobre 1914	28 juin 1914
phase 2	HIST GEO - LOTS ENFANTS (mais ce sont quand même les parents qui jouent)	a)	b)	c)
question 1	Où se trouve la banquise ?	Au pôle Nord	Au pôle Sud	Les deux
question 2	Comment s'appelait la femme de Napoléon 1er ?	Joséphine	Eugénie	Napoléone
question 3	De combien de planètes est composé le système solaire ?		5	8
question 4	En quelle année a débuté la Révolution française ?		1882	1789
				1689
phase 3	LANGUE FR - LOTS PARENTS	a)	b)	c)
question 1	Que signifie l'adjectif "outrecuidant" ?	courageux et combatif.	beau et séduisant.	impertinent et vaniteux.
question 2	Lequel de ces mots n'est pas un adverbe ?	rien	d'emblée	dedans
question 3	Que signifie être sur la sellette ?	Etre confronté aux critiques ou à un jugement.	Risquer de partir à tout instant.	Faire du cheval.
question 4	Quel est le véritable nom de Stendhal, l'auteur du livre "Le Rouge et le Noir" ?	Henry Brulard	Henri Beyle	Lucien Fabrice
phase 1	LANGUE FR - LOTS ENFANTS (mais ce sont quand même les parents qui jouent)	a)	b)	c)
question 1	Que signifie l'expression "veiller au grain" ?	S'intéresser à l'agriculture	Être vigilant	faire trop attention aux choses futiles
question 2	Qui est l'auteur du "Malade imaginaire" ?	Molière	Corneille	Louis XIV
question 3	Quel est le synonyme de l'adjectif prévenant ?	attentionné	prévoyant	méchant
question 4	Quelle figure de style est utilisée dans la phrase suivante : "Tu es belle comme un soleil."	une métonymie	une litote	une métaphore